



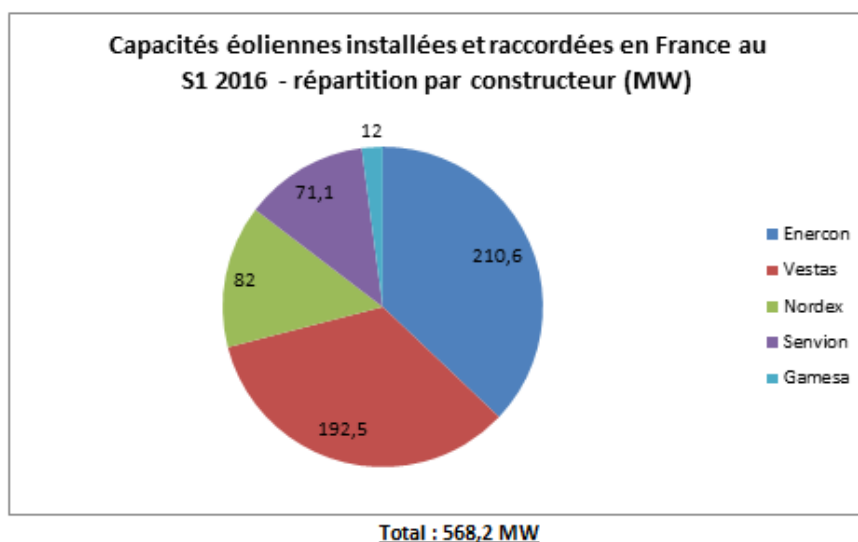
Communiqué de presse
11 juillet 2016 – Paris

Développement de l'éolien : les installations du 1^{er} semestre 2016 confirment le dynamisme du secteur et un besoin d'accélération.

Dans la lignée des années 2014 et 2015, marquées par un rebond de l'éolien en France, l'installation de 568,2 MW depuis le début 2016, soit une légère hausse de 45,2 MW par rapport au premier semestre 2015, vient confirmer le palier atteint les années antérieures pour le développement éolien en France. Un bilan à mi-année qui, pour France Énergie Éolienne, signe l'engagement des industriels pour la réussite de la transition énergétique en France, dans une année marquée par de nombreux chantiers énergétiques et climatiques.

Un an après le vote de la Loi relative à la transition énergétique pour une croissance verte et plusieurs mois après la COP 21, les chiffres d'installations éoliennes sur le premier semestre augurent d'une année 2016 prometteuse en énergies renouvelables. Avec 568,2 MW raccordés, soit une hausse de 45,2 MW par rapport à 2015, ce début d'année met en exergue une stabilité sur un rythme d'environ 1000 MW par an, inférieur à la trajectoire requise pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle de l'Investissement (PPI). Pour atteindre les 15 GW prévus à horizon 2018 ou 24 GW en 2023, ce sont 1,5 GW qui doivent être raccordés chaque année à partir de 2016.

« Un rythme, qui vient conforter la place de choix de l'éolien dans le mix énergétique français. La croissance du parc sur les 3 dernières années, ainsi que les retombées qui en découlent, soit 12 520 emplois locaux, sont les preuves, s'il en faut, qu'il est possible aujourd'hui de concilier transition énergétique et croissance économique, » se félicite Olivier Perot, président de France Énergie Éolienne.



Source : base de données France Energie Eolienne (données constructeurs)

Un rythme à accélérer

Les professionnels du secteur sont mobilisés pour atteindre la fourchette haute des objectifs proposés par le gouvernement dans le cadre de la PPI, soit 20% d'électricité d'origine éolienne en France à l'horizon 2023 selon la répartition suivante : 26 GW d'éolien terrestre, 9 GW d'éolien en mer posé et jusqu'à 2 GW d'éolien flottant.

« Un développement qui se poursuit en 2016 grâce à l'engagement des professionnels, mais également des élus et des citoyens, et qu'il est nécessaire d'accompagner en simplifiant les processus administratifs et en stabilisant le cadre réglementaire de l'éolien. La France détient le 2^{ème} gisement de vent après le Royaume-Uni. Il faut aujourd'hui soutenir le développement de ce potentiel, pour faire de notre pays un champion des énergies renouvelables », rappelle Olivier Perot.

Pour y parvenir, FEE appelle les pouvoirs publics à apporter aux professionnels les moyens pour atteindre ces objectifs : stabilisation et sécurisation du cadre économique, réduction des délais de raccordement, meilleure concertation sur les contraintes spatiales - notamment militaires, simplification du cadre réglementaire par le biais d'une autorisation unique éolienne, accélération du traitement des recours contre les projets.

À propos de France Énergie Éolienne :

France Energie Eolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français et représente plus de 12 000 emplois en France. Les membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%

Contacts presse :
Agence Comfluence

Tiffany Allenet
01 40 07 34 25
tiffany.allenet@comfluence.fr

Responsable de la
communication FEE

Cynthia Kari
01 42 60 07 41
cynthia.kari@fee.asso.fr